

Atelier 21 Citoyen n°3 : Santé et bien-être

Lundi 26 novembre 2012 – 19h30 - Compte rendu

Participants :

Daniel BAZOT
Anne-Marie DOUGNIAUX
Jean FERET
Christian PAUMIER
Robert SENANFF
Maryse SORIAUX

Ville de Mennecey

Jouda PRAT	Conseillère municipale déléguée au Plan de développement durable et à l'Agenda 21
Gérald GALLET	Directeur des Services Municipaux
Claudine KABELAAN	Chargée de mission Agenda 21

Bureau d'études :

Raphaël GAUTHIER	Cabinet ARGOS – Consultant
------------------	----------------------------

L'Atelier 21 Citoyens en quelques photos



Introduction

Mme Jouda PRAT, Conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21, expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives :

- Santé,
- Nuisances et pollutions,
- Gestion des déchets,
- Risques naturels et technologiques.

Ce sont l'ensemble des acteurs locaux qui vont faire part de leurs idées. Il a été fait le choix que l'élue référent de l'Agenda 21 soit dans une position d'observateur des débats, et non de participant direct, afin que la parole des habitants soit libre.

L'idée générale est que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche de l'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques.

Déroulement de l'Atelier 21 Citoyen

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de la ville de Mennecey
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses sur l'ensemble des thématiques.
- Présentation des forces et faiblesses par un représentant de chaque groupe.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes à positionner. *(A noter que le nombre total de gommettes est inscrit après chaque point à améliorer ou à conforter).*

Synthèse des discussions / débats

Santé

Quelques données de cadrage

- Des besoins en santé conséquents face à un vieillissement de la population : (Source ABS 2012)
 - Doublement de la population âgée de 60 ans et plus prévu sur la période 1999-2020
 - Une personne sur huit est âgée de 60 à 74 ans
 - Une population âgée dépendante qui pourrait fortement augmenter d'ici 2020
- Un niveau de services néanmoins « bon » :
 - ratio aidants/aidés élevé : 9,5 aidants pour une personne aidée (7,2 pour le département et 5,3 pour la France)
- Santé alimentaire :
 - Dans la restauration scolaire : le délégataire ELIOR travaille sur les questions d'équilibre alimentaire et nutritionnel, et introduit des produits biologiques dans les menus
- La démographie médicale (source : ARS – 2006)
 - Généralistes :
 - 11 généralistes (dont 7 ont plus de 55 ans)
 - Au niveau du canton : 56 médecins (dont 16 ont plus de 55 ans)
 - Nombre d'actes par bénéficiaires : 4,2 (contre 4,3 à l'échelle régionale)
 - Dentistes :
 - 9 dentistes à Mennecy et 19 sur le canton
 - Densité pour 10000 habitants sur le canton de Mennecy : 5,5 (contre 6,1 au niveau régional)
 - Part des bénéficiaires de soins dentaires : 27,9 (contre 24,2 au niveau départemental et régional)
 - Infirmiers :
 - 5 infirmiers à Mennecy (23 au niveau du canton)
 - Part de bénéficiaires de soins infirmiers : 13,3 (contre 10,9 au niveau départemental et 5,5 au niveau régional)
 - Masseurs kinésithérapeutes :
 - 8 kinésithérapeutes à Mennecy (19 au niveau du canton)
 - Part de bénéficiaires de soins kiné : 13,6 (contre 14,1 au niveau départemental et 15,2 au niveau régional)

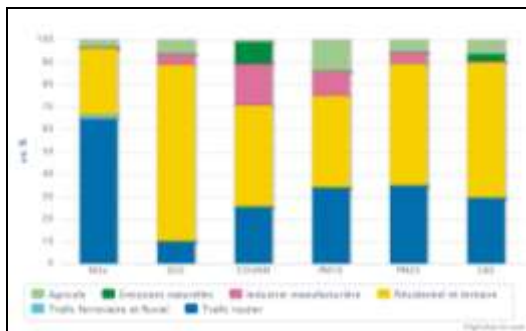
Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Maintien à domicile : aides du CCAS	3	Résidence pour seniors	6
Cantine scolaire correcte et bio	2	Saturation de nos médecins traitants / Il nous faut des médecins	4
Eau de qualité	2	Maison de repos (convalescence)	2
Restauration pour les anciens		Absence de certaines spécialités médicales	1
		Pas de maison de retraite publique	
		Impôts locaux trop élevés (médecins)	
		Pas assez de médecins avec les médecins	
		Utilisation de produits phytosanitaires	
		Création d'une AMAP Bbio	
		Jardins familiaux à côté du petit bois où ?	

Nuisances et pollutions

Quelques données de cadrage

- Une forte utilisation de la voiture engendrant :
 - de nombreuses nuisances sonores
 - une pollution de l'air



Contribution en % des différents secteurs d'activités aux émissions de polluants pour la commune de Mennecy. (Estimations faites en 2010 pour l'année 2007)

- 36 266 kt d'émissions de GES pour l'année 2007

Les actions – les projets en cours

- L'application progressive de la loi sur la surveillance de la qualité de l'air dans les bâtiments recevant du public (ERP)
- Un travail de prévention et de désinfection contre les risques d'infection à la légionnelle dans les bâtiments municipaux (foyer logement Gauraz, ALSH, crèches, bâtiments scolaires)
- Pour lutter contre la pollution de l'air ambiant dans les bâtiments : les personnels municipaux ont recours à des produits d'entretien ayant un « éco label »

Diagnostic partagé par le groupe de travail			
Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Barreau Sud Ne pas développer davantage de publicité	10	Panneaux publicitaires Pollution véhicules (route de Chevannes) Pollution électromagnétique / carte des nuisances électromagnétiques Circulation dans Mennecy (particules gazeuses) Contourner les zones industrielles Prévoir des pédibus pour chaque école Couloir aérien	4 4 4 4 3 1

Les déchets

Quelques données de cadrage

- Compétence déléguée à la Communauté de Communes du Val d'Essonne depuis 2006
- La collecte des déchets est gérée par un prestataire extérieur (OTUS – marché public)
- Le traitement des déchets est assuré par le SIREDOM sur l'Ecosite de Vert-le-Grand
- Des points d'apports volontaires des déchets pour les vêtements, le verre et le papier
- 3 750 tonnes d'ordures ménagères produites par an
- 84,2% des déchets collectés sur la commune sont valorisables
- Une facturation au nombre de levées

Les actions – les projets en cours

- Mise en place de la R.E.O.M.I (redevance incitative) pour la collecte des déchets sur la CCVE depuis janvier 2012
- La communication de la Ville pour une meilleure qualité de tri se fait par les documents de la CCVE : guide du tri, éco-gestes ...

Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
Ressourcerie (à faire connaître) Globalement, un système bien organisé		Points de collecte pour les déchets verts	3
		Limiter la surconsommation	2
		Retraitement des produits toxiques	1
		Pollution déchetterie Vert le Grand	1

Les risques

Quelques données de cadrage

- **Risques technologiques :**
 - Proximité avec certains établissements classés ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) : ZAC des Haies Blanches-Coudray-Montceaux (exploitation d'entrepôts)
 - Site de stockage des déchets nucléaires à Itteville

- **Risques liés aux transports :** Risque majeur de Transport des Matières Dangereuses (TMD) :
 - Voie routière sur la RD191
 - Voie ferroviaire (Corbeil – La Ferte Alais – Malesherbes)
 - Canalisation par l'Oléoduc de Donges-Melun-Metz

- **Risques naturels :**
 - Risques d'inondation importants par ruissellement et coulée de boues : 7 inondations depuis 1982
 - L'inscription de la commune dans plusieurs programmes de prévention et d'actions sur les risques :
 - Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Vallée de l'Essonne
 - Programme d'Actions de Prévention des Inondations
 - L'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE)
 - Certaines zones de la commune sont fortement exposées au retrait/gonflement des sols argileux

Diagnostic partagé par le groupe de travail

Points à conforter	Note de priorité (nbre de gommettes)	Points à améliorer	Note de priorité (nbre de gommettes)
		Elaboration d'un plan de sauvegarde	4
		Traitement des produits raffinés à Cerny	2

A retenir !

Hierarchisation des thématiques

La thématique des nuisances et des pollutions arrive en première position parmi les préoccupations des participants avec 30 points.

La question de la santé occupe la deuxième position avec 20 points.

Les deux autres thématiques obtiennent respectivement :

- 7 points pour les déchets,
- 6 points pour les risques.

Tableau récapitulatif des 8 enjeux prioritaires¹

1. Barreau Sud	10
2. Résidence pour seniors	6
3. Saturation de nos médecins traitants / Il nous faut des médecins	4
4. Panneaux publicitaires	4
5. Pollution véhicules (route de Chevannes)	4
6. Pollution électromagnétique / carte des nuisances électromagnétiques	4
7. Circulation dans Mennecy (particules gazeuses)	4
8. Elaboration d'un plan de sauvegarde	4

www.agenda21mennecy.fr

¹ En rose : points à améliorer ; en vert : points à conforter